



Contrôle officiel du PMS en abattoir de volailles

Éléments de contexte :	Les tâches des services d'inspection en abattoir, hors inspection sur chaîne, portent sur les informations sur la chaîne alimentaire, le bien-être animal, les matériels à risques spécifiés (MRS), et l'application permanente des bonnes pratiques d'hygiène et des procédures HACCP.
Objectifs :	Être en mesure de réaliser, selon une méthode harmonisée, les missions d'inspection hors chaîne, du fonctionnement de l'abattoir, y compris les sous-produits, et d'appliquer les sanctions. Être capable de réaliser les tâches administratives.
Public concerné :	Inspecteurs et vétérinaires en abattoirs de ruminants
Contenu proposé :	La réglementation applicable, Le fonctionnement de l'abattoir, l'inspection permanente, les tâches administratives, l'environnement, les sous-produits, l'identification des animaux, Application pratique en abattoir et rapports d'inspection.
Intervenants :	Formateurs internes.
Dates :	Du 20 au 24 juin 2022
Date limite d'inscription :	23 mai 2022
Durée :	4 jours
Lieu :	INFOMA - CORBAS
Nbre de participants maximum :	20
Responsable pédagogique :	Adel BEN YOUSSEF
Responsable administratif :	Sylvie RANNEAUD
Information :	Site Intranet : http://intranet.infoma.agri/ Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Frais d'inscription :	484 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères
Code RenoirRH formation :	NINALS0017 – Session 2022-00001
Informations complémentaires	Les participants sont encouragés à apporter des dossiers de PMS (ou parties de dossiers) pour les études de cas et les échanges de pratiques.